

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°89-2024-198

PUBLIÉ LE 21 JUIN 2024

Sommaire

Direction académique des services de l'éducation nationale /

89-2024-06-19-00005 - Arrêté de composition commission d'appel fin de
6ème 5ème 4ème (2 pages)

Page 3

Direction académique des services de
l'éducation nationale

89-2024-06-19-00005

Arrêté de composition commission d'appel fin
de 6ème 5ème 4ème

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE,

DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'YONNE

- Vu le Code de l'éducation notamment l'article D321-8
- Vu le décret n° 2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école
- Vu l'arrêté ministériel du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire

ARRÊTE

Article 1er : La composition de la commission d'appel de fin de 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

MEMBRES TITULAIRES

Président : M. MATHIRON Jean-Christophe, principal du collège Jean Roch Coignet à Courson les Carrières, représentant de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Yonne

Madame ZEROUCKI Malika, principale du collège Marcel Aymé à Saint-Florentin

Madame PETIT Sandra, principale du collège Claude Debussy à Villeneuve la Guyard

Madame CHEMINOT Céline, professeure d'espagnol au collège Paul Bert à Auxerre

Monsieur MAURI Julien, professeur d'éducation physique et sportive au collège Jacques Prévert à Migennes

Madame JOGUIN Magalie, conseillère principale d'éducation au collège Jean Bertin à Saint Georges sur Baulche

Madame GUILLEROT Laëtitia, Directrice du CIO d'Auxerre

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVE

Madame ALOUI Samira, représentante de la Fédération des Conseils de Parents d'élèves (FCPE)

N..... représentant de l'Association des Parents d'Elèves de l'Education Publique (PEEP)

MEMBRES SUPPLEANTS

N..... représentant de la Fédération des Conseils de Parents d'élèves (FCPE)

N..... représentant de l'Association des Parents d'Elèves de l'Education Publique (PEEP)

Article 2 : La commission d'appel peut s'adjoindre en tant que de besoin les services de Madame BOUTRON Marie, assistante sociale, du collège Paul Bert à Auxerre et de Madame BRISON Yveline, infirmière au collège Jean Bertin à Saint Georges s/Baulche.

Article 3 : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet à sa date de publication.

Article 4 : Le Secrétaire Général de la direction académique de la DSDEN de l'Yonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site web de la DSDEN de l'Yonne ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Yonne.

Fait à Auxerre, le 19 juin 2024

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de l'Yonne,



Jean-Baptiste LEPETZ